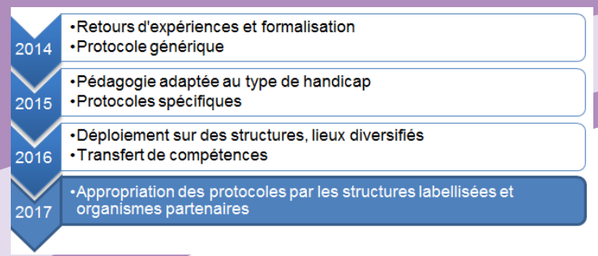
handicaps neurologiques, déficiences auditives et/ou visuelles, handicaps orthopédiques, handicap mental, troubles psychiques.



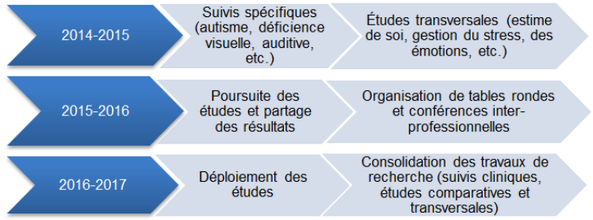
b) Suivis cliniques et études

> Mise en place d'outils de suivi des actions

Des outils d'évaluation vont être développés afin de mesurer les protocoles d'accompagnement mis en œuvre. Ils permettront de quantifier les progrès réalisés sur le plan physique et mental, tout en privilégiant le suivi des deux axes directeurs que sont l'insertion et l'autonomie. Y seront donc intégrés des indicateurs tels que l'aisance motrice, la coordination, l'équilibre, l'estime de soi, la gestion des émotions, la socialisation, l'intégration au groupe, l'efficience des stratégies de gestion du handicap, etc.

> Réalisation d'études spécifiques pour mesurer les effets du surf sur la santé

Des suivis cliniques par entretiens successifs sur une période suffisamment longue permettront de préciser les effets bénéfiques du surf sur la façon dont les personnes en situation de handicap gèrent leurs difficultés spécifiques. Par ailleurs, des études transversales et comparatives viseront à établir les effets du surf sur la santé des personnes en situation de handicap et des personnes valides.



c) Recherche & développement

> Création de supports pédagogiques

Les résultats des études et suivis, tout comme l'accompagnement des projets réalisés dans les structures donneront lieu à la création de supports pédagogiques pouvant être diffusés et partagés dans le réseau Handi Surf, ainsi qu'auprès de ses partenaires.

> Développement / adaptation du matériel dédié à la pratique du surf et des sports de glisse

le développement de matériel spécifique sera inclus dans la démarche générale de recherche et développement, depuis l'analyse de la pratique à la mise en œuvre pédagogique. Il permettra d'opérer un rapprochement entre discipline et type de handicap (par exemple, du stand-up paddle pour des personnes présentant une déficience visuelle), de développer des matériels adaptés (recherches, tests, validation d'un prototype, standardisation), de définir les possibilités d'adaptation de l'environnement propre à la pratique (conditions optimales, sécurisation, aménagements) ou de définir les mises en situation pédagogiques les plus efficientes (pour l'initiation puis selon différents niveaux d'apprentissage, parcours pédagogiques et supports formalisés).

Quelques exemples de développements possibles des matériels permettant la pratique du surf et des disciplines associées par les personnes en situation de handicap sont d'ores et déjà envisagés :

- Coque-siège pour que les personnes en situation de handicap moteur puissent pratiquer le stand-up paddle avec une pagaie (amputation, paraplégie).

- Création d'un Pad sonore pour que le pratiquant mal-voyant ou non-voyant puisse s'orienter.

- Planches spécifiques pour les personnes tétraplégiques (dosseret pour le maintien du buste, poignées pour s'accrocher latéralement à la planche).

- Appropriation des possibilités offertes par les nouvelles technologies (vagues artificielles générées dans les Wave Garden).

Les attendus

La feuille de route qui est posée propose des objectifs ambitieux. En 2017, leur réalisation doit permettre de comptabiliser 100 Clubs labellisés handi surf, 200 moniteurs formés et 5000 pratiquants en situation de handicap.

Informations sur :
www.handi-surf.org
Facebook de l'Association Nationale Handi Surf
Contacts : asso.national.handisurf@orange.fr

Crédits photos : Association Nationale Handi Surf - 50, avenue Capitaine Resplandy - 64100 Bayonne

Remerciements à Monsieur Jean Marc Saint Geours, Chargé de développement, pour sa disponibilité et la qualité des documents mis à notre disposition.

Réalisation : PRNSH – Novembre 2014

Coordonnées :

PRNSH - CREPS du Centre
48, avenue du Maréchal Juin - 18000 BOURGES
Tel : 02 48 48 06 15
contact@prn-sporthandicaps.fr
www.handicaps.sports.gouv.fr
www.handiguide.sports.gouv.fr

Pôle Ressources National

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Pôle Ressources National

LE RESEAU FEDERAL SPORT ET HANDICAPS

La Fédération Française de Surf : Association Nationale Handi Surf

La Fédération Française de Surf regroupe 140 clubs affiliés et 135 structures de surf labellisées «Ecole Française de Surf» qui sont répartis sur tout le littoral français et dans les DOM-TOM.

L'Association Nationale Handi Surf

Depuis janvier 2013, la Fédération Française de Surf a donné l'agréement à l'Association Nationale Handi Surf pour développer en son nom le Handi Surf. Cette pratique destinée aux personnes en situation de handicap qui se déroule en environnement spécifique est développée sur tout le territoire national. Le projet qui est porté par Handi Surf se décline au travers de deux axes directeurs: inclusion et autonomie. Ce projet doit permettre d'aborder tous les types de handicaps, d'améliorer les supports et le matériel, d'organiser des compétitions spécifiques et d'accroître le nombre des pratiquants en cherchant à «banaliser» l'activité. Il est le fruit d'une collaboration entre les structures spécialisées et labellisées du surf d'une part, la Fédération Française Handisport et la Fédération Française de Sport Adapté d'autre part.



François Gabart et Pauline Ado
parrain et marraine de l'Association Nationale Handi Surf

Les origines du projet

La force d'un constat

Les initiateurs de l'Association Nationale Handi Surf ont constaté qu'entre 2008 et 2013, plus de vingt événements dédiés au Handi Surf ont permis à 500 enfants atteints d'autisme ou en situation de handicap mental léger d'accéder à la pratique des sports de glisse (surf, pirogue hawaïenne). Cette donnée quantitative est complétée par l'observation de progrès psycho-moteurs des pratiquants qui favorisent le sentiment de «bien-être». Il est dès lors considéré que ces constatations appellent le développement d'actions dans un cadre davantage formalisé afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique du surf et aux sessions encadrées en bord de mer. Les actions menées jusqu'alors ont également mis en évidence la possibilité de donner une plus grande envergure aux valeurs du surf : les valeurs sportives qui favorisent le partage, la solidarité et la santé par le sport autant que les valeurs écologiques qui incitent à la connaissance des espaces naturels et au respect de l'environnement.

La prise en compte des politiques publiques

Les orientations des pouvoirs publics en matière de préservation du capital santé et de réduction des inégalités constituent des enjeux permanents de cohésion sociale. Les initiateurs de l'Association Nationale Handi Surf considèrent que les pratiques sportives – dont le surf – doivent prendre toute leur place dans cette ambition. La mise en œuvre de ces orientations est l'occasion de développer une connaissance plus fine et opérationnelle des leviers pour la santé issus de la pratique sportive. Pour Handi Surf, favoriser l'accès à la pratique sportive des personnes en situation de handicap doit permettre de repérer l'intérêt de la pratique du surf sur leur état de santé.

Une analyse référencée du besoin

Plusieurs auteurs tels G. Bonnefon[1] constatent que la routine quotidienne et les habitudes de vie des personnes en situation de handicap confinent à des journées sans rythmes ni reliefs et donc à la passivité.

[1] *Bonnefon G (2010) Art et lien social des pratiques artistiques : pédagogie, créativité et handicap - ed. Chronique social, lyon*

A l'opposé, le bord de mer est un cadre ludique où la relation aux autres peut se développer dans un environnement mouvant, changeant mais apaisant.

Il constitue en cela un formidable palliatif au risque de «routinisation» évoqué par G.Bonnefon.

Dans son étude microsociologique sur les athlètes en situation de handicap, M. Zicola [2] , professeur agrégé d'EPS et docteur en sociologie, met en évidence un modèle de dépassement de soi propre aux non-valides pouvant être bénéfique à tous les sportifs. L'auteur présente plusieurs caractéristiques spécifiques développées par les sportifs handicapés telles que la patience, la notion «d'apprivoisement» du handicap ou la détermination. Les initiateurs de Handi Surf considèrent dès lors que la pédagogie pour l'apprentissage du surf doit intégrer ces apports.

La recherche d'actions similaires

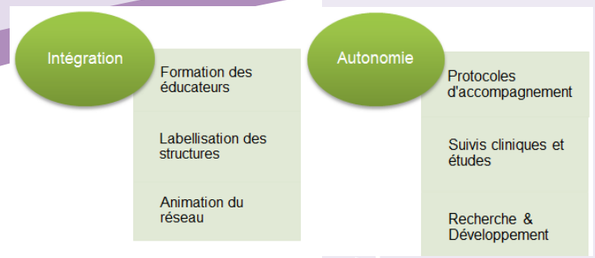
Au Royaume-Uni, le Wave Project a pour objectif d'accompagner les jeunes en situation de handicap mental ou physique à surmonter leurs difficultés par l'intermédiaire du surf. Au-delà de la prise en considération individuelle de chaque enfant, le Wave Project permet d'envisager des objectifs opérationnels basés sur l'estime de soi et la socialisation. Il s'agit alors de les aider à prendre confiance en eux, de les encourager à surmonter leurs difficultés émotionnelles en leur permettant de s'affirmer, de surmonter leurs difficultés sensorielles et de réguler leurs comportements y compris face aux autres. Le Wave Project propose un cycle de formations à la pratique du surf de six semaines qui est axé sur l'amélioration du bien-être psychologique et l'estime de soi. Cette période est complétée par des sessions hebdomadaires organisées en club. Les premiers résultats enregistrés en 2012 démontrent que 73% des stagiaires ont dit avoir davantage confiance en eux et que 54% ont déclaré être davantage en confiance avec les autres.

En Suisse, le physiothérapeute B. Vonlanthen a développé la physio-surfboard thérapie. Le projet pilote, mis en place en juillet et août 2013, a produit des résultats très concluants. Cette approche a été validée pour intégrer certains des parcours de soins proposés aux patients de la clinique La Lignière. Six patients âgés de 13 à 74 ans présentant diverses pathologies (orthopédiques, rhumatologiques et neurologiques) ont bénéficié de cet accompagnement. Pour B. Vonlanthen, « pratiquer la physiothérapie dans l'ambiance fun de la culture surf permet une motivation optimale pour le patient et le thérapeute ». L'environnement aquatique lui permet notamment de trouver un état de calme et de sérénité qui vient s'opposer au stress, à la nervosité et à l'agressivité qui peuvent caractériser le quotidien d'un handicap ou d'une pathologie. La physio-surfboard thérapie permet ainsi de varier les traitements et d'avoir une approche globale de la prise en charge des patients pour influer sur le maintien, la prise de conscience corporelle, l'équilibre, le contrôle postural, la mobilisation de la musculature profonde.

Le projet

Le projet qui est porté par l'Association Nationale Handi Surf sur la période 2014-2017 s'inscrit dans le champ des valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Il ambitionne le développement de la pratique du surf et des disciplines associées pour les personnes en situation de handicap en fixant deux axes directeurs qui doivent permettre de faciliter l'intégration sociale et favoriser l'accès au plus grand niveau d'autonomie possible.



1 - <u>Axe Intégration</u>

La partie «intégration» du projet de développement de l'Association Nationale Handi Surf traduit la volonté d'envisager la pratique du surf comme un vecteur d'intégration sociale pour les personnes en situation de handicap. Il est pour cela indispensable de préparer les structures à accueillir ces publics spécifiques, dans un cadre sécurisé, professionnel et adapté.

Pour Handi Surf, les trois leviers retenus pour développer des conditions favorables à l'intégration sont la formation des cadres sportifs, la labellisation des structures Handi-surf ainsi que la constitution et l'animation d'un réseau national Handi-surf. La chronologie de la mise en œuvre de ces trois « niveaux » de structuration des conditions d'intégration des personnes en situation de handicap dans l'environnement surf est importante et doit être respectée.

a) Formation des éducateurs

L'accès à une pratique régulière du surf pour les personnes en situation de handicap passe par la formation des cadres professionnels. Pour qu'une structure soit labellisée Handi Surf, il est nécessaire que les éducateurs soient en mesure d'accueillir toute personne présentant un handicap physique ou mental, dans des conditions optimales de sécurité et selon des approches pédagogiques adaptées. Le programme de formation se décline en trois unités, validées par des certifications de spécialisation. Une première session de formation s'est déroulée en avril 2014 en partenariat avec le CREPS de Talence. D'autres actions de formation sont engagées pour 2015.

b) Labellisation des structures



Le label Handi Surf identifie et signale les structures répondant à des exigences de qualité spécifiques aux personnes en situation de handicap, aussi bien en termes d'accueil que de prestations.

Le label Handi Surf, lancé par l'Association Nationale Handi Surf en 2013, a pour objectif d'amener l'enseignement du surf à un niveau optimal sur l'ensemble du territoire français. La procédure de labellisation est conçue comme une démarche qualité, permettant une amélioration continue des prestations proposées aux publics. Elle comprend un cahier des charges (référentiel qualité), une démarche standardisée d'évaluation des structures, un suivi des structures durant la période d'attribution du label (3 ans) et une réévaluation en fin de période d'attribution du label pour permettre ou non son renouvellement.

c) Animation du réseau

Les améliorations permises par les actions de formation et de labellisation en termes d'accessibilité, d'intégration et de professionnalisation seront valorisées et pérennisées par une animation continue du réseau Handi Surf.

> Accompagnement des structures par un chargé de développement

Chaque structure labellisée sera engagée dans un projet sur trois ans (durée d'obtention du label) permettant de favoriser la pratique du surf et des disciplines associées par des personnes en situation de handicap. Un chargé de développement, membre de l'Association Nationale Handi Surf, prendra la responsabilité du suivi et de l'accompagnement des structures labellisées dans la mise en œuvre de ces projets et de tous les engagements relatifs au Plan Qualité Handi Surf. Le chargé de développement aura également pour mission de recenser les besoins en matériels adaptés et les améliorations possibles en termes de formation des éducateurs.

> Organisation de manifestations sportives et événements autour du Handi Surf

En 2013, le réseau Handi Surf a permis l'accès à la pratique du surf pour plus de 400 enfants. L'organisation des événements est réalisée en fonction des spécificités locales et régionales, ainsi qu'aux types de publics et de structures présents sur le territoire.

On peut citer, à titre d'exemples :

- une action conjointe entre l'association Surf Insertion et l'Association Nationale Handi Surf menée à Bordeaux, où ont été associés des enfants ayant des difficultés d'insertion et des enfants en situation de handicap. Des activités communes ont favorisé les échanges entre les deux types de publics, qui ont partagé une session de surf et un jeu éducatif sur le thème du tri des déchets. L'événement fut vécu comme un challenge valorisant pour les enfants handicapés, tout en permettant une prise de conscience sur le caractère relatif de leurs difficultés pour les enfants ayant des difficultés d'insertion.

- un partenariat régulier avec les associations locales des Pyrénées-Atlantiques est réalisé pour le suivi d'enfants présentant des troubles autistiques. Le travail de fond réalisé chaque semaine en piscine permet d'organiser des sessions de surf en conditions naturelles.

- des actions de sensibilisation dans les écoles primaires du littoral français permettent de travailler sur les représentations du handicap et l'intégration des personnes en situation de handicap, tout en intégrant des activités autour de la protection de l'environnement et de l'importance des activités sportives pour la santé. Le déploiement simultané des trois thématiques (intégration, environnement et sport/santé) permet de développer des animations pédagogiques particulièrement dynamiques et structurantes pour les élèves des écoles.

- la présence sur les compétitions régionales et nationales, où des rencontres peuvent être organisées entre des personnes en situation de handicap, des compétiteurs, des surfeurs professionnels et différents représentants des sports de glisse.

> Développement d'un circuit national de compétition Handi Surf

Dans un second temps, l'intégration des personnes en situation de handicap aux structures et réseaux liés à la pratique du surf va nécessiter le développement de compétitions spécifiques et adaptées sur le territoire national. Les compétitions pourront être déclinées par type de handicap et s'appuieront sur la définition de critères adaptés, en transférant le savoir-faire existant dans d'autres disciplines sportives (foot, tennis, etc). La première compétition s'est déroulée durant les championnats de France 2014 (18 au 27 octobre).

2 - <u>Axe Autonomie</u>

Pour renforcer la fonction du surf comme facilitateur d'accès à l'autonomie et améliorer les conditions d'un accompagnement efficace des personnes en situation de handicap, il apparait nécessaire d'envisager des programmes d'étude, de suivi et d'évaluation adaptés aux caractéristiques de l'activité. Chaque action menée par l'Association Nationale Handi Surf fera donc l'objet d'un travail de recherche visant à déterminer de façon quantitative et qualitative l'efficacité des programmes mis en œuvre. Il s'en suivra une recherche opérationnelle de développement qui sera alimentée par ces travaux.

a) Protocoles d'accompagnement

> Méthodologie d'accompagnement dans la pratique Handi Surf

Un protocole général sera formalisé afin de transcrire, par retours d'expériences successifs, les conditions optimales d'accompagnement vers la pratique du surf, en favorisant les effets bénéfiques sur l'état de santé mentale et physique, ainsi que les aspects pratiques d'accès à l'autonomie.

- Formalisation de parcours moteurs et de parcours orientés en piscine : les parcours moteurs permettent de mettre en place des aptitudes spécifiques préalables à la pratique du surf (découvrir l'environnement aquatique, différencier les supports utilisables dans l'eau, diversifier les manipulations d'un même support, renforcer les mouvements de base, etc); les parcours orientés permettent de préparer le passage vers un environnement naturel, d'appréhender la diversité, la complexité et l'imprévu.

- Développement d'une pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap : sélection des consignes, aménagement et matériels spécifiques, mise en place d'une praxis alliant théorie et pratique, travail centré sur la relation et les actions produites par l'apprenant comme supports d'apprentissage.

- Mise en place de protocoles permettant de faire varier les types d'intervention : éducative, loisir, préventive, pédagogique, thérapeutique (sous réserve de la présence de professionnels compétents).

> Déclinaison de la méthode par type de handicap

Les protocoles d'accompagnement génériques seront ensuite déclinés par type de handicap afin d'offrir un panel de suivis spécifiques couvrant la plus grande partie des publics pouvant être accueillis en structure :

[2] *Zicola M. (2000), Etude microsociologique de handicaps singuliers. In Revue du Portique, Strasbourg, pp. 113-134*